



Deménagement suite a une séparation

Par **39111**, le **19/03/2012** à **17:21**

bonjour le jugement a été rendu en sept 2011 accordant 1 week-end sur deux au père plus la moitié des vacances scolaire .

Nous somme en désaccord total sur notre entente. Mon entreprise va licencier des employes et je suis sur la liste étant donné que je suis arrivé dans les dernier dans l entreprise. Je suis arrivé dans cette région pour rejoindre le père de ma fille aujourd'hui j ai aucune famille dans cette région ni soutien moral et je risque de perdre mon emplois seule chose qui me reste' de se que j ai construit ici .

Alors je souhaite repartir vivre avec ma fille dans ma région natal a 300km ou je serais soutenue et plus seule mais je sais pas si j ai le droit et comment je doit faire pouvez-vous m aider s'il vous plais Merci